

Devenir partenaire



Vous êtes un professionnel de l'automobile et souhaitez intégrer le réseau de garages partenaires de la Plateforme Régionale d'Accès à la Mobilité.

Des valeurs partagées

Plus que de simples prestataires, nos garages partenaires :

- partagent les valeurs de notre projet.
- participent concrètement au développement de la plateforme.
- s'engagent par leur action à contribuer à sa réussite, dans un climat de respect et de confiance réciproque.

Un partenariat contractualisé

Le partenariat est formalisé par une convention signée avec chaque partenaire. Celle-ci est soumise à l'approbation du conseil d'administration de la PRAM. Une charte éthique encadre nos relations. En l'approuvant, nos partenaires déclarent se reconnaître dans les principes d'actions de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'éducation populaire.

Les domaines d'intervention de nos garages partenaires

Nous choisissons nos garages partenaires au regard de leurs compétences professionnelles en mécanique et de leur expérience dans les domaines de l'insertion et de l'aide à la mobilité.

Ils ont pour vocation :

- D'établir le diagnostic technique et l'estimation de la valeur des véhicules cédés à la PRAM.
- De réaliser la prestation mécanique de remise en état des véhicules.
- D'accompagner les bénéficiaires en échangeant sur leurs besoins en matière de mobilité .
- Devenir les interlocuteurs privilégiés des bénéficiaires tout au long de leur démarche d'achat.

Si vous souhaitez en savoir plus ou rejoindre notre réseau, [contactez-nous](#).